



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

IFSI PARIS

PROJET PEDAGOGIQUE IFSI PARIS 2023-2028

Table des matières

I- INTRODUCTION	4
II- Présentation de l'Institut	5
III- II-Orientations de la formation	5
IV- La conception générale de la formation	5
1. Nos valeurs	5
2. Notre dispositif de formation comme stratégie pédagogique.....	5
3. Le rôle de chaque acteur de la formation	6
4. L'organisation pédagogique.....	7
5. La pédagogie active comme levier de transfert des apprentissages et de motivation de l'étudiant	7
6. Le raisonnement clinique au cœur de la compétence des soignants.....	8
7. L'enseignement à distance (EAD) comme volonté de déployer une e-pédagogie	8
a. L'hybridation de la formation	8
b. La e-pédagogie comme porte d'entrée vers la e-santé	9
8. L'apprentissage de l'éducation à la santé, des soins relationnels comme opportunité d'initier à la démocratie sanitaire.....	9
a. Le SERSAN (service sanitaire des étudiants en santé)	9
b. Le patient partenaire.....	10
V- Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	11
1. L'acquisition des compétences et de la culture de la qualité et de la sécurité des soins	11
2. Les unités d'enseignements.....	11
a. Les modalités d'intervention de l'université dans le dispositif pédagogique .	12
b. L'organisation annuelle : l'alternance.....	12
c. L'organisation semestrielle :	12
d. Les modalités d'évaluation.....	12
3. L'individualisation des parcours des étudiants	12
a. La référence de promotion.....	12
b. Le suivi pédagogique des étudiants	12
VI- La formation clinique	12
1. Généralités sur les stages.....	12
2. La coordination des stages à l'IFSI	13
3. L'encadrement en stage.....	14
a. Les analyses de situation (ADS)	14
b. L'analyse de pratiques professionnelles (APP)	14

VII- Le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap :	15
VIII- Prestations offertes aux apprenants	16
La Psychologue :	16
IX- Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	17
X- CONCLUSION	19

I- INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est le produit de la réflexion de l'équipe pédagogique de l'institut menée sur trois temps de séminaires entre décembre 2022 et mai 2023.

Considérant que les travaux de refonte du référentiel d'activité et de compétences définissant le métier d'infirmière débutent au printemps 2023 pour une mise en œuvre à la rentrée 2024, l'équipe pédagogique de l'institut s'est engagée dans ce travail pour discuter et poser les principes humanistes et pédagogiques qui guident notre activité comme fondations afin d'envisager dans un second temps les rénovations à venir dans le respect des nouvelles réformes.

Aussi, ce travail représente :

- Un premier acte de construction d'une équipe eu égard à l'historique de l'institut,
- Une volonté de se préparer à opérer les mutations importantes à venir au sein d'une organisation apprenante, résiliente et performante.

Concevoir un projet pédagogique, c'est élaborer un cadre de référence à l'usage des étudiants et des formateurs. Il doit traduire les orientations que l'Institut souhaite prendre pour mener à bien sa mission et développer les axes du projet.

Différents textes réglementaires font référence au projet pédagogique :

- ✓ *L'arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 portant sur les dispositions relatives aux autorisations des instituts de formation.*
- ✓ *L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier*
- ✓ *La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé*

Fruit d'une élaboration commune avec les formateurs, il est et sera un outil stratégique qui détermine l'offre de formation pour les étudiants de l'IFSI. Garant de la cohérence de la formation, il prend en compte notamment les acteurs mais également le contexte.

Nous présenterons dans un premier temps, l'IFSI au sein de la fondation Croix Saint Simon, dans un deuxième temps le projet pédagogique.

II- Présentation de l'Institut

III- Orientations de la formation

IV- La conception générale de la formation

1. Nos valeurs

La formulation de valeurs de l'équipe ouvre à chacun de ses membres un espace de créativité et d'accomplissement et permet à tous de prendre conscience de son rôle dans **la responsabilité sociale** de notre institut telle que défini par l'OMS comme « *[écoles]... L'obligation d'orienter la formation qu'elles donnent, les recherches qu'elles poursuivent et les services qu'elles dispensent, vers les principaux problèmes de santé de la communauté, région et/ou nation qu'elles ont comme mandat de desservir* ».

L'engagement comme participation active, par une option conforme à ses convictions profonde à la vie pédagogique de notre institut.

La responsabilité comme obligation morale et intellectuelle d'assurer un engagement et ses conséquences.

L'harmonie comme résultat du sens donné au travail invitant à une attitude ouverte et optimiste, un savoir accueillir, écouter et respecter et une capacité à faire preuve d'assertivité.

2. Notre dispositif de formation comme stratégie pédagogique

Un dispositif est entendu comme « un ensemble cohérent constitué de ressources, de stratégies, de méthodes et d'acteurs interagissant dans un contexte donné pour atteindre un but »⁶

Notre dispositif de formation est fondé sur l'acquisition de compétences qui sont « *des savoirs-agir complexes prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* »⁷. Et dans une volonté d'harmonisation de notre environnement pédagogique, notre dispositif décline un projet selon l'approche par compétence⁸ qui contribue au développement des compétences dans un parcours de professionnalisation.

Par conséquent, ce projet conduit à opérer des choix pédagogiques en faveur de :

- La construction des évaluations des unités d'enseignement constitutives sous l'angle de l'évaluation des traces de développement de chaque niveau de compétence à travers des critères communiqués aux étudiants.

6 Lebrun, 2005

7 Tardif, 2006

8 Poumay & Georges, 2017

- L'utilisation de situations authentiques pour toutes nos activités (situations réalistes qui simulent une situation de travail complexe).
- L'utilisation de méthodes pédagogiques actives pour rendre l'étudiant actif
- La flexibilisation de la formation grâce à l'apprentissage numérique qui facilite les processus individuels de sélection, d'organisation et d'intégration de l'information en laissant le choix des pairs, des thèmes, du rythme d'apprentissage et du lieu.
- Le développement du compagnonnage cognitif qui est un puissant levier de développement du raisonnement clinique (relation pédagogique et dialogique entre l'expert formateur et l'étudiant)
- Le recours à l'apprentissage à travers les réseaux des usagers et des patients et d'ouvrir à leur collaboration dès l'ingénierie pédagogique.
- La pratique de la rétroaction/Feedback sur le développement des compétences (évaluation formative, par les pairs, tutorat...).
- Le développement de la réflexivité (analyse de situation-ADS, analyse de la pratique professionnelle-GEASE, portfolio, accompagnement dans la construction du projet professionnel, autoévaluation...).

3. Le rôle de chaque acteur de la formation

L'étudiant est une personne singulière qui mérite le respect de son rythme d'apprentissage et la considération de ses attentes et de sa vulnérabilité. Il s'inscrit dans un processus d'apprentissage et de professionnalisation qui nécessite d'être acteur de sa formation. Autrement dit, l'étudiant s'engage à respecter le cadre de la formation, ses objectifs et ses acteurs et cherche à :

- Développer son autonomie et son sens des responsabilités,
- S'inscrire dans une démarche réflexive pour construire son identité professionnelle,
- Construire une relation de respect, de confiance et de transparence avec ses formateurs, les professionnels de santé et les patients pris en soins.

Le formateur est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il accompagne l'étudiant dans son processus d'apprentissage et dans l'élaboration de son projet professionnel. Cet accompagnement formalisé par le suivi pédagogique implique une relation pédagogique qui engage le binôme à construire un climat de confiance, de transparence, d'échanges et d'écoute. Aussi, le formateur exercera tout à tour les rôles suivants :

- Concepteur et animateur des séances de travaux dirigés afin de susciter le questionnement individuel et collectif et « autoriser » le groupe à mobiliser les connaissances pour construire les compétences.
- Facilitateur lors des échanges afin de sensibiliser à l'hypercomplexité des situations professionnelles et favoriser une lecture plurielle.
- Médiateur favorisant la posture réflexive et l'analyse de la pratique tout en garantissant la sécurité des personnes et du groupe
- Modèle de rôle⁹ car appuyé par son identité de soignant compétent – voire d'expert clinique, il joue un rôle de miroir.
- Régulateur pour réaliser le rappel à la règle et favoriser l'ancrage du cadre réglementaire et déontologique.

⁹ Côté, Perry & Cloutier, 2013

Pour ce faire, le formateur analyse sa pratique et mène une démarche de professionnalisation et d'amélioration des compétences.

Le tuteur et/ou le maître de stage élabore un projet tutorial qui garantit l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant. Il formalise ce projet dans le livret d'accueil où les situations apprenantes sont identifiées et les attendus sont explicites. Il assure un accompagnement dans l'acquisition des compétences cliniques tout au long du stage selon le niveau de l'étudiant en veillant à réaliser des rétroactions régulières. Enfin, il effectue une évaluation formative (bilan de mi stage) et une évaluation de fin de stage en tenant compte de l'évolution de l'étudiant.

4. L'organisation pédagogique

L'Approche Par Compétences (APC) donne une place centrale à la démarche fondée sur les résultats d'apprentissage. Aussi, passer d'une logique de transmission de connaissances à une logique de développement des compétences apparaît couler de source.

Cependant, la logique de l'enseignement, profondément ancrée dans les pratiques de formation, freine encore le développement de l'APC au sein des IFSI.

Par ailleurs, notre nouvelle équipe comprenant des formateurs de l'ancien IFSI, nous avons dans un premier temps mené une réflexion éthique sur les représentations induites par le paradigme de l'enseignement : symétrie/asymétrie dans la relation pédagogique incluant les notions de : pouvoir, influence, autorité, sachant puissant, etc.... Nous avons déterminé ensuite une organisation pédagogique en transversalité.

Aussi, les formateurs bien que référents années, sont investis dans des compétences comprenant des unités d'intégration et des unités d'enseignements (UE) constitutives et contributives. Ils élaborent les projets de l'UE/UI, de l'évaluation vers la fiche d'UE, en passant par la transposition didactique et l'élaboration de l'évaluation comme outil de recueil des traces d'apprentissages.

Notre ambition est d'intégrer dans notre ingénierie pédagogique les trajectoires d'apprentissage et les niveaux de compétences pour réaliser un alignement pédagogique cohérent avec l'APC.

5. La pédagogie active comme levier de transfert des apprentissages et de motivation de l'étudiant

La pédagogie active et différenciée constitue l'un des leviers de l'APC.

Les formateurs privilégient donc des méthodes permettant de créer un contexte authentique d'apprentissage qui favorisent le transfert des apprentissages de la salle de TD au milieu clinique :

- Analyse de situations authentiques (situations professionnelles les plus proches de la réalité de leur futur métier) pour établir un projet de soins,
- Echelonnage des situations à analyser (des prototypiques au plus complexes),
- Mobilisation de savoirs pluridisciplinaires pour un projet de soins de qualité,

- Utilisation d'outils pédagogiques qui favorisent la prise en compte des connaissances antérieures de l'étudiants et qui l'implique activement dans les tâches et activités à réaliser (carte conceptuelle, jeu de rôle, simulation, brainstorming, quizz pré requis, photo langage, ateliers de raisonnement clinique, analyse de pratique professionnelle).

6. Le raisonnement clinique au cœur de la compétence des soignants¹⁰

Les environnements de soins exigent la maîtrise du raisonnement clinique dès la 1ère prise de poste¹¹. Cela implique de former les étudiants en soins infirmiers de façon progressive et tout au long de leur parcours au raisonnement clinique. Initiés au semestre 1 à la méthodologie du raisonnement hypothético déductif et par anticipation, les étudiants sont ensuite amenés à mobiliser cette compétence au travers de situations prototypiques au sein des UE (ancrage) puis complexes au sein des UI (transfert).

L'apprentissage du raisonnement clinique est ainsi réalisé via plusieurs outils pédagogiques tout au long des 6 semestres : formation par concordance de script, ateliers de raisonnement clinique à voix haute, simulation, analyse de situations cliniques issus des terrains de stages, ECOS formatifs.

7. L'enseignement à distance (EAD) comme volonté de déployer une e-pédagogie

Les outils de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont intégrés dans le parcours de formation de l'IFSI depuis plus d'une dizaine d'année dans le cadre de l'administration des enseignements relevant des unités contributives. Il s'agit principalement de dépôt d'informations et de captures vidéo des cours magistraux.

a. L'hybridation de la formation

Depuis septembre 2022, l'EAD relatif aux UE constitutives est déployé de façon structurée dans un projet d'hybridation et rassemblé dans la plateforme LMS (Learning system management) Moodle de l'université. Les activités pédagogiques sont élaborées selon les règles de bonnes pratiques en EAD et permettent à l'étudiant de :

- D'accroître son engagement dans la formation : il est actif dans les activités à accomplir.
- De bénéficier d'une pédagogie individualisée : il bénéficie de rétroaction permanente qui concourt au développement de ses compétences, il est gratifié par des badges à chaque activité réussie.
- D'agir positivement sur sa perception de la valeur de la tâche, facteur d'accroissement de la motivation¹².

¹⁰ Charlin et al, 2000; Norman, 2005

¹¹ Ebright, 2010; Al Sabai & Lasater, 2016

¹² Guide AMEE : Motivation in medical education

En outre, l'hybridation de la formation permet pour les formateurs :

- D'harmoniser entre les outils et les pratiques.
- De mettre en valeur des contenus et des initiatives existantes.
- De favoriser la créativité et l'innovation

Dans un avenir proche, ces activités seront intégrées dans la plateforme Moodle de la fondation Croix Saint Simon et ouvertes aux autres filières de formation dispensées dans l'ensemble des instituts et école de la fondation.

b. La e-pédagogie comme porte d'entrée vers la e-santé

En outre, considérant les orientations de la stratégie innovation santé 2030¹³ et sa déclinaison dans le Ségur du numérique en santé portant sur l'ACTION 9 : « Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique Formation initiale des PS au numérique », la Formation de tous les élèves des formations médicales, paramédicales et du social aux compétences de base du numérique en santé (RGPD, sécurité, etc.) est attendue.

L'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé, précise les compétences attendues.

Dans cette perspective, l'apport des NTIC et de l'EAD dans le parcours de formation de nos étudiants permet de favoriser l'acquisition des compétences 1, 3 et 4¹⁴.

Ainsi, le projet de mettre en place un environnement type DPI à disposition des étudiants se concrétisera à la rentrée 2023 par l'attribution à chaque étudiant d'un code d'accès à DOMILINK. Les étudiants à partir du DPI auront ainsi des activités de recueil, de traitement, d'analyse des informations et de traçabilité des soins qui reproduisent avec fidélité leurs futurs modes de prise en charge.

8. L'apprentissage de l'éducation à la santé, des soins relationnels comme opportunité d'initier à la démocratie sanitaire.

a. Le SERSAN (service sanitaire des étudiants en santé)

Il vise à initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et à permettre la réalisation d'actions concrètes par les étudiants en santé. Il contribue à favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité entre les étudiants en santé des différentes filières de formation notamment par la réalisation de projets communs. Enfin le service sanitaire constitue un vecteur de lutte contre les inégalités territoriales et sociales en santé

¹³ plan présenté par le Président de la République à l'Élysée le 29/06/2021)

¹⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=Y1pv-wbV2uhyUgJCtogN2QV7_dEltXkW3Yt-dMqtD90=

Les thématiques à privilégier relèvent d'enjeux prioritaires tels que : l'alimentation, l'activité physique, les addictions et la santé sexuelle.

Les étudiants en soins infirmiers de 2^{ème} année reçoivent au décours du semestre 3 dans le cadre de l'unité d'enseignement 1.2 « santé publique et économie de la santé » des enseignements en distanciel et en inter filière (étudiants en médecine). Puis, sur une période de 3 semaines, ils identifient les besoins en santé de la population prise en charge puis, encadrés par les formateurs, ils conçoivent un plan de prévention primaire dans le cadre de l'unité d'enseignement 4.6 « soins éducatifs et préventifs ». Ils réalisent enfin des actions concrètes de prévention.

Ainsi, saisissant l'opportunité de travailler en décloisonnant non pas les filières de formation mais les logiques métiers grâce à notre hébergement dans les locaux de la cité scolaire Bergson Jacquard, le projet est conçu chaque année par l'IFSI en collaboration avec l'équipe de direction du lycée et du collège.

Cette année, la thématique du sommeil a été retenue et a permis de travailler les causes et les effets (l'alimentation inadaptée, la consommation de boissons énergisantes, les écrans, l'activité physique, le stress, les bruits de la maison ou extérieurs). Durant le service sanitaire, les référents de l'IFSI ont relayé les informations nécessaires pour la réalisation de l'action en faisant l'interface entre les ESI et le lycée.

Au total, l'action de prévention a concerné les élèves de 4^{ème} et les lycéens de Seconde sur une période de 30 demi-journées incluant le bilan final avec les membres de la cité scolaire. Le service sanitaire donne lieu à validation et attribution de crédits européens.

b. Le patient partenaire

La Haute autorité de santé (HAS) recommande en juillet 2020 l'engagement des usagers dans les programmes de formation en santé : « élaborer des programmes d'enseignement pour les professionnels en collaboration avec des personnes concernées afin d'inclure leurs expériences et leurs savoirs. »

De plus, la littérature confirme la plus-value d'intégrer un patient partenaire profil formateur dans les programmes de formation : « *développement de l'empathie, approche de soins centrés sur le projet de vie du patient, compétences relationnelles et compréhension de l'expérience de vie avec la maladie* »¹⁵.

Aussi, nous construisons un partenariat avec un formateur ayant une expérience patient, via l'université des Patients.

Cet engagement a été pensé dans une dynamique de co-construction du contenu pédagogique entre formateur et formateur patient. Ces échanges ont permis d'élargir notre demande auprès du formateur patient, pensé initialement sur une seule unité d'enseignement, celui-ci intervient désormais sur plusieurs unités d'enseignement et donc compétences.

Ce projet devient ainsi le fil directeur du semestre 3, passant d'une intervention occasionnelle à une intégration dans plusieurs champs disciplinaires.

¹⁵ Maury, Berkesse, Lucas, Mouriaux & Allory, 2021, p.559

Enfin, considérant que l'engagement des patients dans la formation initiale est un levier important pour le développement **de la démocratie en santé**, notre projet patient partenaire est amené à être déployé du semestre 1 à 6 sous le prisme de la trajectoire et niveaux de compétence relative à la compétence 1,2,3,4,5 et 6.

V- Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

1. L'acquisition des compétences et de la culture de la qualité et de la sécurité des soins

La compétence est ce savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations. Elle se construit donc dans l'action, elle est évolutive et contextuelle.

Ainsi, les stratégies d'apprentissage mises en place par les formateurs pour la construction des compétences vont permettre à l'étudiant de se confronter à la complexité des situations de soins tout en visant la progression de ses apprentissages. L'étudiant sera alors prêt à :

- Exercer un raisonnement clinique infirmier
- Collaborer avec des équipes en interprofessionnalité
- Assurer la continuité des soins
- Promouvoir la santé
- Exercer ses capacités de réflexion et d'analyse
- Mobiliser une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées.
- Agir avec humanisme

2. Les unités d'enseignements

Le programme est conçu sur la base d'unités d'enseignement qui se divisent en :

Unités contributives : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales : ces unités d'enseignements sont assurées en partenariat avec l'Université de Paris. Les cours magistraux sont administrés par l'enseignant de l'UP, tandis que les TD sont animés par les formateurs de l'IFSI à partir de kits pédagogiques formalisés par des quadrinômes constitués de formateurs des 16 IFSI partenaires et coordonnées par un enseignant universitaire et une coordinatrice pédagogique /ajointe de direction/directrice des IFSI sus cités.

Unités constitutives : sciences et techniques infirmières, assurées par l'équipe pédagogique de l'IFSI.

Unités d'intégration : intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,

Méthodes de travail intégrant la maîtrise des différentes formes d'écrits, l'initiation à l'informatique et l'anglais professionnel.

Les unités constitutives et contributives s'associent aux paliers d'apprentissage « comprendre et agir » alors que les unités intégratives correspondent au palier d'apprentissage « transférer » et permettent de transposer les connaissances dans des situations différentes, complexes

et contextualisées. Elles mobilisent l'ensemble des savoirs autour de situations professionnelles.

L'enseignement de l'anglais est réalisé en e-learning par la société Mischool qui en assure l'ingénierie pédagogique (conception, activités et évaluation).

a. Les modalités d'intervention de l'université dans le dispositif pédagogique

b. L'organisation annuelle : l'alternance

c. L'organisation semestrielle :

d. Les modalités d'évaluation

Des évaluations formatives sont organisées pour certaines unités d'enseignements (UE 5.3 dont l'évaluation s'inspire des ECOS).

Les différentes évaluations normatives sont construites au regard des exigences du référentiel de formation, des préconisations régionales (ARS) et du travail en collaboration avec l'université.

Toutes les évaluations font l'objet au préalable de l'avis d'un comité de lecture composé de l'équipe de quadrinôme pour les UE contributives et de la coordinatrice pédagogique et de formateurs pour les UE constitutives.

Les évaluations des UE sont organisées :

- Pour l'université, en fin de semestre (janvier et juin) pour la session 1 (session initiale) en distanciel, administrés via la plateforme université Moodle.
- Pour l'IFSI, en cours ou en fin de semestre en fonction des modalités définies (travail individuel ou collectif, épreuves écrites ou orales, épreuve pratique ou simulée ...)
- Les sessions 2 (rattrapages) sont programmées courant mars pour les semestres impairs et en juillet pour les semestres pairs.

3. L'individualisation des parcours des étudiants

a. La référence de promotion

b. Le suivi pédagogique des étudiants

VI- La formation clinique

1. Généralités sur les stages

Les stages sont un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils permettent à l'étudiant de mobiliser ses connaissances et de construire ses compétences en situation. L'une des principales caractéristiques de l'enseignement clinique est de confronter l'étudiant à des situations réelles. Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur.

Les stages ont une durée de 60 semaines, soit 2100 heures, sur la base de 35 heures/semaine :

- stages pour la 1ère année : 15 semaines, soit 5 semaines en S1 et 10 semaines en S2,
- stages pour la 2ème année : 20 semaines, soit 10 semaines en S3 et 10 semaines en S4,
- stages pour la 3ème année, 25 semaines, soit : 10 semaines en S5 et 15 semaines en S6.

Quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- 1 – Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- 2 – Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- 3 – Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
- 4 – Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage de 10 semaines minimum, dans chacun des types de stage décrits ci-dessus.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés, et des activités permettant un réel apprentissage. En outre, les critères de qualification d'un stage sont l'établissement d'une convention, d'une charte ainsi que d'un livret d'accueil et d'encadrement.

La liste des terrains de stage et des formateurs référents est réactualisée tous les ans.

2. La coordination des stages à l'IFSI

La coordinatrice des stages assure l'organisation des mises en stages pour l'ensemble des étudiants en collaboration avec les référents de suivi pédagogique.

L'affectation des étudiants dans un parcours de stage est réalisée en fonction du profil de l'étudiant, de la réglementation, de sa progression dans les apprentissages et de son projet professionnel. Les stages sont déterminés en accord avec le formateur référent du suivi pédagogique.

Les étudiants ont la possibilité de chercher leurs stages dès la première année (Ile-de-France, régions). Les étudiants formulent des souhaits de terrains stage qui doivent être argumentés au regard de leur progression dans l'acquisition des compétences ou de leurs projets professionnels. Le formateur valide le desiderata sous certaines conditions qui prennent en compte le parcours de l'étudiant, ses résultats, les évaluations prévues et l'accompagnement proposé par les professionnels.

En cas de rattrapage de stage proposé par la commission d'attribution des crédits (CAC), l'étudiant est obligatoirement affecté dans un stage choisi par l'équipe pédagogique.

3. L'encadrement en stage

La place de l'institut dans la formation clinique est réinterrogée désormais au regard du contexte actuel de tension sur les effectifs et des différents bilans dressés dans le cadre de la **qualité de vie (QVT)** des étudiants en santé¹⁶

En effet, parmi les 15 mesures proposées par le ministère de la santé, l'amélioration des conditions de travail en stage et l'évaluation systématique des lieux de stage par les étudiants figure parmi les plus incontournables tant le constat négatif est très centré sur les stages.

Cela devrait déboucher en cas d'évaluation insatisfaisante à déclencher une procédure de réexamen de la convention de stage.

C'est pourquoi, le place du formateur référent de stage est au cœur de l'enjeu de l'amélioration de la qualité de vie mais également comme **préventeur du décrochage de la formation** qui survient majoritairement suite ou pendant un stage.

Par conséquent, l'encadrement en stage débute à l'institut par la préparation de l'étudiant et la supervision de son formateur référent pédagogique de l'élaboration de ses objectifs de stage.

Puis le formateur référent est appelé à intervenir sur le lieu du stage si :

- L'étudiant le demande
- L'équipe de terrain le réclame
- Le formateur référent pédagogique le prévoit.

Ainsi il collabore avec le tuteur à formaliser des outils, des méthodes pédagogiques, des documents utiles à l'accompagnement de l'étudiant. Le formateur impliqué dans la formation clinique reste en contact avec **la réalité terrain** et contribue à faire vivre l'alternance intégrative et à combler le hiatus entre l'école et le terrain.

Le tuteur ou le professionnel de proximité accompagne au quotidien l'étudiant. Il consulte le portfolio en début de stage afin de connaître et de faire réajuster si besoin les objectifs de l'étudiant. Il le guide et lui fait des feedback réguliers fin de lui permettre de progresser dans l'acquisition de ses compétences, de renforcer sa pratique des soins techniques, d'acquérir une posture professionnelle et de développer sa réflexivité. Il réalise un bilan de mi stage afin de réajuster les objectifs de fin de stage. Qu'il formalise sur le port folio. Ce mi stage est obligatoire. Il réalise le bilan de fin de stage en présence de l'étudiant.

Le maitre de stage est quant à lui responsable de l'organisation du stage.

a. Les analyses de situation (ADS)

b. L'analyse de pratiques professionnelles (APP)

¹⁶ Rapport de la qualité de vie des étudiants en santé. Dr Donata Marra, août 2021.

Une séance d'APP est planifiée à l'issue de chaque période de stage. Les formateurs exploitant la méthode GEASE, accompagnent les étudiants à l'analyse de situations vécues pendant leurs stages.

Ces temps ouvrent des espace-temps propices à la réflexion sur la pratique de l'étudiant et son vécu de stage. Ils sont ainsi invités, grâce à l'explicitation de l'action¹⁷ et à la mise en évocation, à mener une réflexion sur l'action¹⁸.

Ce travail leur permet de prendre conscience de leur difficulté à prendre du recul et leur tendance à ne pas réfléchir à ce qu'ils font dans le vif de l'action.

Par ailleurs, les étudiants éprouvent le fait qu'il n'existe pas de recettes toutes faites, d'interprétations ou de solutions « prêtes à porter ».

Aussi, l'APP produit un effet de subjectivation car elle ouvre un horizon dans lequel l'ESI est autorisé et invité à trouver, ses propres réponses aux interrogations qui le traversent et sa propre voie.

VII- Le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap :

En septembre 2022 ; conscients du rôle sociétal dans la démarche de mise en accessibilité de notre formation pour des jeunes en situation de handicap qui constituent un vivier de recrutement pour notre profession en tension et faisant face à de plus en plus d'étudiants déclaré en situation de Handicap, les formateurs ont posé comme premier acte fort de constitution d'une équipe la devise suivante :

Nous formons des étudiants compétents et différents.

Aussi, l'ensemble des formateurs se sont formés à la prise en charge des étudiants dyslexiques grâce au MOOC de l'École normale supérieure de Lyon : « Étudiants dyslexiques dans mon amphi : comprendre et aider

Par ailleurs, nous avons collaboré avec les autres instituts de formation du pôle formation Recherche à la réponse à l'appel à projet de l'ARS IDF « 100% d'inclusion » pour les étudiants en situation de handicap.

Notre projet ayant été retenu, nous mettons en œuvre des accompagnements et aménagements particuliers en faveur de l'inclusion étudiants en situation de handicap.

Aussi, le référent handicap de notre institut :

- Est identifié au sein de l'IFSI,
- Est l'interlocuteur de choix pour guider les étudiants dans leurs formalités auprès de l'université
- Accompagne les étudiants dans leurs démarches de recherche de stage et veille au bon déroulement de ceux-ci afin de prévenir les difficultés liées au handicap

¹⁷ Bourgeois, 2014

¹⁸ Schön, 1983

- Veille à sensibiliser l'équipe pédagogique et administrative et contribue à adapter les supports de formation et de documentation.

Par ailleurs, en application du décret n°2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap et aux articles D. 613-26 à D 613-30 du Code de l'éducation et dans le cadre de la circulaire 06 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant¹⁹, les dispositions relatives à ces aménagements sont formalisés par le pôle Handicap de l'Université de Paris.

VIII- Prestations offertes aux apprenants

Les locaux

Les apprenants disposent d'une salle de détente de 60 m², meublée de chaises et tables pour 40 places assises est au RDC ; Elle est équipée de 6 micro-ondes, de 2 distributeurs de boissons et d'encas.

Le Centre de Documentation et d'Information ou CDI :

Basé à Montreuil, le CDI sera mutualisé et à disposition de tous les instituts, dans un espace dédié au 44 rue Armand Carrel.

Le temps des travaux de l'IFPS pour la reconstruction du bâtiment, le CDI sera intégralement virtuel pendant 2 ans, avec des permanences de la documentaliste dans chaque institut.

La documentaliste gère déjà un portail en ligne de ressources documentaires (ouvrages, vidéo, dossiers thématiques) et propose des produits et des services d'informations (veille, sélection, validation, diffusion) à destination des élèves, des étudiants et des professionnels (salariés et intervenants extérieurs) des différents instituts de formation de la Fondation.

La documentaliste accompagne aussi les apprenants dans l'accès autonome et réfléchi de l'information, et les Forme à la recherche documentaire conformément à la compétence 8 « *Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques* » du référentiel de compétences infirmières (arrêté du 31 juillet 20009).

La Psychologue :

Tout au long de leur formation, les étudiants ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.

Elle est une ressource essentielle dans ce processus d'accompagnement des étudiants/élèves dans leur projet ; certains ont besoin d'un étayage supplémentaire pour passer un obstacle, avancer, affronter des difficultés, ou aider à une prise de décision.

La psychologue se présente à chaque promotion en début de formation pour expliquer son rôle et ses missions.

¹⁹ NOR : ESR2234137C

Elle ne communique pas à l'institut le nom des élèves reçus, ni la teneur des entretiens

Le logement :

La Fondation propose des solutions de logement pour les étudiants et élèves qui sont en difficulté, des studios situés dans le quinzième et vingtième arrondissement de Paris.

IX- Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Nos indicateurs d'évaluation du projet pédagogique sont les suivants :

- **Accompagnement des étudiants et prévention du décrochage**
 - Traçabilité des suivis pédagogiques
 - Traçabilité des contrats pédagogique
 - Traçabilité des prises de postes pour les ESI de la promotion 2021-2024
 - Enquête de satisfaction de fin de formation pour la promotion 2021 - 2024

- **Suivi des cohortes d'étudiants**
 - Profil des nouveaux étudiants intégrant la formation
 - Taux de diplomation : nombre de candidats présentés/admis
 - Analyse des taux : « d'évaporation » en 1^{ère} année », d'interruption de formation suite aux absences irrégulières, d'exclusion de formation, d'interruption de formation

- **Ingénierie pédagogique**
 - Traçabilité des Projets d'UE et des contenus sur l'espace commun
 - Traçabilité des bilans d'UE sur l'espace commun
 - Nombre d'Enquêtes de satisfaction des étudiants relatives aux UE constitutives et contributives
 - Taux de satisfaction des étudiants aux UE constitutives et contributives

- **Interprofessionnalité**
 - Nombre d'UE enseigné en interprofessionnalité
 - Taux de projets mis en œuvre en interprofessionnalité
 - Mise en œuvre du service sanitaire :
 - Nombre de projets de service sanitaire mis en œuvre
 - Nombre de participation à des journées d'échanges/séminaires thématiques organisés en inter filières

- **Compétence numérique**
 - Nombre de formateurs formés l'utilisation d'outils numériques (Moodle-logiciel scolarité Forméis,
 - Schéma d'hybridation ou Nombre d'UE hybridées
 - % de conformité aux nombres d'heures d'enseignement prescrites

- Promotion de la profession d'infirmière :
 - Nombre de conventions signées entre l'IFSI et les partenaires hors champ sanitaire (éducation nationale, association, fondations, universités, etc.)
 - Nombre de participations aux différents salons (formations/emplois)
 - Nombre de présentations métiers réalisées par l'institut dans les lycées en préparation de la phase de choix des vœux Parcoursup
 - Nombre de journées « Portes ouvertes » réalisées dans les instituts

- Professionnalisation des formateurs
 - Traçabilité des formations continues des formateurs et cartographie des compétences
 - Traçabilité des publications et des participations des formateurs aux séminaires, congrès, journées de formations.

- Simulation :
 - N° de séquences de simulation universitaires et au sein de la fondation
 - N° d'ESI par promotion ayant réalisé les séquences de simulation

- Qualité :
 - Traçabilité des présentations aux étudiants de la démarche qualité
 - Bilan du traitement des évènements indésirables
 - Retour des questionnaires de satisfaction
 - Taux de satisfaction

- Communication :
 - Actualisation du site internet
 - Statistique sur consultation du site (nombre de clic, temps entre pages, etc...)

X- CONCLUSION

Ce projet pédagogique se veut fédérateur pour les formateurs et, agréable à lire et informatif pour les étudiants accueillis au sein de la structure et l'ensemble de nos partenaires que sont les tuteurs de terrains, les intervenants professionnels ou enseignements impliqués à nos côtés dans le déroulé de la formation.

Sa durée de vie sera de 5 ans avec un état d'avancement des actions tous les ans. L'évaluation des indicateurs retenus dans les fiches actions permettra ce bilan. Cela ne veut pas dire qu'il est figé pendant cette période.

Nous espérons, à travers sa lecture, avoir pu faire passer notre volonté et détermination à proposer des enseignements professionnalisants et un accompagnement individualisé des étudiants.

Enfin ce projet représente l'ambition que nous avons de former nos collègues de demain.